



Les échos de LA COMMUNE



Cravant illuminé



**Un nouveau camion
pour le CPI**



Cravant Solidarité

**Bulletin
d'information
de CRAVANT-
CHEULLY**

N° 8

**Janvier, Février,
Mars 2016**

**TOUTE LA
MUNICIPALITÉ VOUS
PRÉSENTE SES**



Meilleurs Vœux

POUR 2016

CRAVANT illuminé

Pendant les fêtes de fin d'année, quelques maisons de la commune n'ont pas manqué d'attirer l'attention des grands comme des petits. Bravo, entre autres, à Bruno GUEUX et Roland GUILLAUME.



Entre nous

Les fêtes sont finies, les lumières s'éteignent et on range les décorations jusqu'au prochain Noël ...

Il faut dire que le temps printanier que nous avons connu en fin d'année ne nous a pas fait ressentir Noël comme d'habitude. Nos pensées, comme les primevères, se voyaient déjà au mois de mars et se sont mises à fleurir ! Mais les quelques flocons tombés en janvier nous ont rappelé que l'hiver n'est pas fini ...

L'hiver c'est la période où nous apprécions un bon feu dans la cheminée, où on aime se rassembler autour d'un bon repas.

Justement, pensons aux bonnes choses qui nous attendent en ce début d'année : La Saint-Vincent à Irancy se prépare activement et leurs organisateurs sont « sur les dents » pour que tout se déroule sans problème. A Cravant, ville étape, nous établirons un plan de circulation montante et descendante, afin de gérer au mieux les flux de touristes qui vont converger vers Irancy. Les plans de circulation seront affichés partout pour que chacun soit informé.

Ensuite, début février j'attends nos aînés, comme chaque année, pour un déjeuner et un spectacle à la Salle Polyvalente.

Les nombreuses associations de la commune vous rappellent qu'elles vous proposent un large éventail d'activités : Visite du Sénat avec le S.I., théâtre, échecs, tennis de table, gymnastique, danse, œnologie, cours de cuisine, d'aromathérapie, modelage, arts martiaux ... A la bibliothèque, les cours d'informatique, l'apprentissage de la langue française, les jeux de la ludothèque ... Vous n'aurez que l'embaras du choix.

N'oublions pas le Vestiaire, au rez-de-chaussée dans la petite salle à côté de la Salle Polyvalente, et la Bourse aux vêtements qui aura lieu au printemps les 19 et 20 mars.

Les bénévoles de ces associations ne ménagent pas leur peine pour vous distraire ! Et vous, futurs nouveaux bénévoles, venez les rejoindre pour apporter de nouvelles idées et partager leur enthousiasme !

Je vous souhaite à nouveau une bonne et heureuse année.

Votre maire

Sommaire

Entre nous	1	Des nouvelles des Filous Futés	19
La vie de la commune	2	Un peu d'histoire	20
Le Conseil Municipal	6	Évènement	21
Les Echos de la CCECY	10	CPI	22
Le travail des comités	12	Les associations	22
Infos pratiques	14	Nouvelle activité sportive	27
Infos communales	15	Dernière minute	28
Vous avez la parole	18	Agenda	28

La vie de la commune

Les Républicains Espagnols à Cravant



Il y a 75 ans plus de 2000 réfugiés, Républicains Espagnols, chassés de leur pays par Franco étaient accueillis à Cravant et dans les communes avoisinantes.

Lors de leur rencontre d'Automne, le 10 octobre 2015, à la Salle Polyvalente de Cravant, l'Association Mémoire Histoire des Républicains Espagnols de l'Yonne en partenariat avec AVIATROGLO, a retracé :

- leur exode dramatique de janvier 39,
- leur internement dans les camps de concentration du sud de la France,
- la constitution des Compagnies de Travailleurs Espagnols utilisées aux fortifications ou pour soutenir l'effort de guerre,
- l'envoi dans la plaine de Cravant de 6 CTE de 250 hommes et de plusieurs centaines de prestataires pour la construction de l'usine d'aviation ou le stockage d'obus.



Ce travail de mémoire a été effectué à partir

d'expositions, des maquettes du Centre V réalisées par AVIATROGLO et d'un diaporama-conférence préparé et animé par les deux associations.

En fin d'après-midi, la projection du film Argelès de Felip Solé, a relaté le passage de frontière de plus de 500 000 réfugiés entre le 25 janvier et le 9 février 39, leurs conditions d'accueil et d'internement dans les camps sur le sable de la côte méditerranéenne.

L'associations MHRE remercie les habitants de Cravant qui sont venus partager ces échanges et la Municipalité qui leur a permis le déroulement de ces rencontres dans de bonnes conditions.

Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre 1915, il y a cent ans, la France, l'Europe et une grande partie du monde sont engagées depuis près de quinze mois dans ce qui allait devenir la Première Guerre mondiale.

Au cours de cette année, les combats s'intensifièrent dans nos territoires, en Champagne, en Artois, dans les Vosges, mais aussi sur le front d'Orient; l'année 1915 sera la plus meurtrière de tout le conflit.

Pour la commémoration de cette guerre, les habitants de Cravant se sont retrouvés nombreux au monument aux morts. Notre maire, Colette Lerman, a rendu hommage à la mémoire de ces combattants morts pour la France ou qui ont été meurtris dans leur chair.

Afin de transmettre aux jeunes générations le message mémoriel, les élèves de CM1 et CM2 de la classe de Solange Silvan ont lu à plusieurs voix un poème d'Anne Bizeau (*institutrice auvergnate qui a connu la première guerre mondiale et qui, par son œuvre poétique,*



nous a livré sa vision de cette époque).

La cérémonie s'est poursuivie au carré militaire du cimetière de Cravant puis à celui de Cheully avant de s'achever en Mairie par un vin d'honneur.

Quelques témoignages d'élèves :

- Robin : « Ce que j'ai préféré, c'est quand on a lu ».
- Nelson : « J'ai bien aimé aller au cimetière parce que j'ai découvert les tombes militaires. Nous étions fiers et contents de déposer la gerbe de fleurs à Chevilly ».
- Corentin : « J'ai bien aimé, surtout la Marseillaise et quand on est allé au cimetière de Cravant ».
- Kevin : « J'ai bien aimé le discours de Madame le Maire ».
- Vicente : « J'ai adoré lire et j'aimerais le refaire. J'ai bien aimé quand on était au cimetière et à la Mairie ».

Automne 1914

*Les feuilles tombent doucement
 Sans aucun bruit, en grand mystère
 Ont-elles peur obscurément
 D'aller mourir en pleine terre
 Et de se perdre dans le temps ?
 Les feuilles tombent doucement...
 Les hommes tombent follement
 Dans le vent qui souffle en rafales
 C'est la chanson des noirs autans
 Les balles sifflent sur les dalles
 Sifflent, mortelles dans le vent
 Les hommes tombent follement.*

Réunion du comité de suivi SNCF et Région Bourgogne du 17 novembre 2015 à Cravant

Cette deuxième réunion de suivi s'est tenue sous la présidence de M. Michel Neugnot, 1^{er} Vice-Président du Conseil Régional en charge des transports, en présence des services transports du Conseil Régional et des représentants de la SNCF.

Suite au premier comité de suivi, la Région dit « avoir entendu » les demandes des maires et des usagers et annonce les décisions suivantes, qui entreront en vigueur à partir du 13 décembre 2015 :

- Vincelles, précédemment rayé de la carte, retrouve une desserte ferroviaire, avec 3 A/R quotidiens. C'est la branche d'Avallon qui assurera cette desserte, tandis que la branche Clamecy desservira Champs-St Bris, qui n'aura donc plus que 3 A/R par jour.
- Vermenton voit un arrêt routier confirmé, pour le moment situé à la halte ferroviaire.
- L'offre routière entre Corbigny et Avallon est renforcée, avec l'ajout d'un arrêt routier à l'église de Tannay.

Enfin, concernant Arcy-sur-Cure, une expérimentation est proposée entre février et fin septembre 2016, avec une desserte de 3 A/R dans les deux sens. Fin septembre, un bilan de la fréquentation sera fait. Si celui-ci se révèle positif, la desserte sera maintenue. Dans le cas contraire, l'expérimentation sera arrêtée.



La communication de la SNCF est également évoquée, en raison des prochains travaux qui auront lieu sur les voies entre Laroche-Migennes et Sens. Il y aura 4 phases de travaux à partir du 7 décembre 2015 qui se termineront le 13 mai 2016. Cela entraînera des horaires modifiés pour permettre les correspondances à Laroche, des temps de parcours rallongés de plusieurs minutes au nord de Laroche, mais aussi des changements de trains à Laroche pour certains trajets précédemment directs entre le Morvan et Paris.

Pour rendre la communication plus facile, la SNCF a prévu plusieurs séries de fiches horaires, mensuelles, qui préciseront les horaires pendant ces périodes, ainsi que les éventuels retards. En principe, les lignes TER au sud d'Auxerre ne devraient pas subir de conséquences du fait de ces travaux.

Remise des médailles de la Jeunesse et des Sports par le Préfet de l'Yonne

Monsieur le Préfet a réuni le jeudi 19 novembre dans les salons de la Préfecture de nombreux acteurs de mouvements associatifs des milieux culturels et sportifs, qu'il a souhaité distinguer pour leur engagement, ainsi que leurs familles, et les maires des communes concernées.

Il a salué, à cette occasion, le rôle important auprès des jeunes, de ces bénévoles engagés depuis longtemps

dans le milieu associatif.

Le Maire de Cravant a eu le plaisir de remettre la médaille de la jeunesse et des sports à Monsieur Claude Basté, Président du FSE, bien connu de tous, pour son engagement associatif sans faille dans la commune de Cravant ainsi que dans la communauté de communes Entre Cure et Yonne.



RD 606 : réfection de la couche de roulement, mise à niveau des regards, d'assainissement

Début décembre 2015, le Conseil Départemental de l'Yonne a procédé à la réfection du revêtement de la RD 606 de la route de Paris, dans la portion comprise entre le Pont de l'Yonne et le Pont SNCF situé à la sortie de Cravant.

La Communauté de Communes Entre Cure et Yonne, collectivité compétente en matière d'assainissement, a profité de la réalisation de ces travaux pour coordonner une intervention sur les tampons assainissement situés dans la zone de chantier.



Élections Régionales des 6 et 13 décembre

Les élections régionales se sont déroulées les 6 et 13 décembre 2015.

Les nouvelles régions étant officialisées, depuis le 1er janvier 2016, nous faisons désormais partie de la Bourgogne-Franche Comté, dont la présidente est Madame Marie-Guite DUFAY.

Résultats du 1er tour à CRAVANT

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Exprimés
Mme Sophie MONTEL	LFN	83	29,75
M. François SAUVADET	LUD	65	23,30
Mme Marie-Guite DUFAY	LUG	57	20,43
Mme Nathalie VERMOREL	LFG	29	10,39
M. Maxime THIÉBAUT	LDLF	23	8,24
Mme Cécile PRUDHOMME	LVEC	9	3,23
M. Christophe GRUDLER	LMDM	8	2,87
M. Julien GONZALEZ	LECO	2	0,72
Mme Claire ROCHER	LEXG	2	0,72
M. Charles-Henri GALLOIS	LDIV	1	0,36

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	571		
Abstentions	284	49,74	
Votants	287	50,26	
Blancs	1	0,18	0,35
Nuls	7	1,23	2,44
Exprimés	279	48,86	97,21

Ensemble des résultats consultable sur <http://elections.interieur.gouv.fr>

Résultats du 2ème tour à CRAVANT

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Exprimés
Mme Marie-Guite DUFAY	LUG	122	38,24
Mme Sophie MONTEL	LFN	106	33,23
M. François SAUVADET	LUD	91	28,53

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	571		
Abstentions	227	39,75	
Votants	344	60,25	
Blancs	8	1,40	2,33
Nuls	17	2,98	4,94
Exprimés	319	55,87	92,73

Quelques chiffres de notre nouvelle région

- **Superficie** : 47 784 km²
- **Population active 2013** : 1 287 926 personnes
- **8 départements** : Côte-d'Or, Doubs, Haute-Saône, Jura, Nièvre, Saône-et-Loire, Territoire de Belfort, Yonne
- **Communes** : 3 831 (dont 25 de plus de 10 000 habitants)
- **Densité** : 59 habitants au km²

Plus d'informations sur : www.bourgogne-franche-comte.eu

Le marché de Noël de l'Ecole



Pour le plus grand plaisir des petits comme des grands, l'école maternelle et élémentaire de CRAVANT a de nouveau organisé un marché de Noël édition 2015.

Parents et enfants étaient au rendez-vous pour partager un moment de fête et de convivialité. La diversité des stands et des jeux proposés ainsi que les créations des enfants ont ravi les participants.

Et cette année, les maîtresses ont offert un cadeau de taille aux parents et au père Noël puisque tous les enfants ont chanté un chant de Noël « Vive le vent ».

Merci à tous ceux qui ont fait que cette fête soit réussie !!!

A l'année prochaine.

Remise officielle du nouveau camion des pompiers

Samedi 12 décembre, le Maire avait réuni la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Cravant afin de remettre officiellement à Bruno Gueux, Chef de Corps, les clés d'un véhicule toutes utilités (CTU) acheté par la commune. Le parrain n'est autre qu'Henri Droin qui a été pompier volontaire pendant 35 ans à Cravant !

Le verre de l'amitié a terminé cette inauguration.

Le Maire a remercié les pompiers qui ont proposé d'affecter leurs vacances pendant deux ans pour participer au financement de ce nouveau véhicule. La contribution de Monsieur Michaël Peauit, garagiste de Cravant, pour l'aménagement intérieur du véhicule



et la pose des bandes réfléchissantes, a été saluée par tous.

Le marché de Noël de l'Amicale des Sapeurs Pompiers et du Syndicat d'Initiative



L'Amicale des Sapeurs Pompiers et le Syndicat d'Initiative de Cravant ont organisé le samedi 19 décembre la 2nde édition du Marché de Noël dans la rue d'Orléans.

Durant cette journée ensoleillée, de nombreux visiteurs ont pu découvrir, voire acheter, les produits proposés par les 28 exposants, qui se sont déclarés globalement satisfaits de leur participation.



Spectacle de Noël des enfants

Comme chaque année désormais, les communes de Cravant et d'Accolay se réunissent pour organiser un spectacle de Noël au profit des jeunes enfants et offrir, par l'intermédiaire du père Noël invité tout spécialement, quelques cadeaux et un bon goûter.

Les enfants présents ont apprécié le conte et ont bien sûr été ravis par le présent qui leur a été remis. Il ne reste plus qu'à être sage pour que la magie de Noël opère à nouveau l'an prochain ...



Cérémonie des vœux du 9 janvier 2016

Le samedi 9 janvier, à la Salle Polyvalente, Colette LERMAN et le Conseil Municipal ont présenté leurs vœux aux quelques 150 personnes qui avaient fait le déplacement.

En présence d'André VILLIERS, Président du Conseil Départemental et de Dominique CHARLOT, Président de la Communauté de Communes Entre Cure et Yonne, le Maire a rappelé les travaux réalisés en 2015 (fin des travaux de restauration du clocher de l'Eglise, entretien et rénovation de différents bâtiments communaux, travaux sur les chemins communaux, sur le réseau d'eau potable...) et dressé les perspectives et les projets envisagés pour l'année 2016 (travaux d'accessibilité du groupe scolaire, traitement du parking poids lourds situé le long de la RD 606, entretien de la voirie et du réseau d'eau potable, rénovation de bâtiments communaux ...).

A l'issue de la cérémonie, les nouveaux arrivants se sont vus remettre un cadeau de bienvenue et ont été invités, avec l'ensemble de l'assistance, à partager le verre de l'amitié.

Le Conseil Municipal

Rappels : les conseils municipaux sont des moments importants de la vie de la commune. Ouverts au public, ils rassemblent, autour du Maire et des Adjointes, tous les conseillers afin d'établir des bilans, faire des propositions, délibérer ... La date du prochain conseil est annoncée par voie d'affichage. Chaque compte-rendu, dès lors qu'il est validé, est affiché sur les panneaux d'information de la commune puis ensuite publié sur le site internet (www.cravant-yonne.fr, menu «la Mairie», onglet «compte-rendu des conseils») et est consultable en Mairie pendant les horaires d'ouverture.

Extraits du Conseil Municipal du 03/09/2015

Ordre du jour : Projet de parc éolien nord Cravant - Irancy, Contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurité et d'accessibilité du groupe scolaire, DPU sur les fonds de commerce : étude d'un cas et délégation au Maire, Avis de la commune sur la non intégration de la CCECY à la communauté d'agglomération de l'Auxerrois, Facturation forfaitaire de l'eau, Désignation d'un représentant communal à la Commission Intercommunale d'Accessibilité, Régie de recette « droit de place », Création d'un poste d'adjoint administratif de 1ère classe et d'un poste d'agent technique principal de 2ème classe, DPU, Questions diverses.



PROJET DE PARC EOLIEN NORD CRAVANT – IRANCY

Le Maire rappelle la délibération du Conseil Municipal du 12 février 2010, relative au développement d'un projet éolien sur la commune. Suite à cette délibération, la société Eolfi avait procédé à des études de vents sur une zone au nord de Cravant et sur Irancy. Ces premières études permettent d'envisager aujourd'hui une suite à ce projet.

Dans ce cadre, la Société Eolfi sollicite de la part de la Commune son soutien pour poursuivre les études de faisabilité de ce projet sur le territoire communal et pour déposer toutes les demandes d'autorisations nécessaires à la réalisation des études préalables.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 14 voix pour, Apporte son soutien à la Société Eolfi pour qu'elle poursuive les études de faisabilité du projet sur le territoire de la commune, ces études techniques, environnementales étant indispensables à la validation de ce projet, Autorise le Maire à signer tous documents qui seraient nécessaires à la réalisation de ces études préalables.

Il est en outre demandé à la société Eolfi de prévoir une information régulière de la Commune au fur et à mesure de l'avancement de ces études, afin que les habitants puissent être tenus régulièrement au courant.

CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE ET DE SECURITE DU GROUPE SCOLAIRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de confier la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'accessibilité et de sécurité du groupe scolaire au Cabinet UBIK et autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à ce contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux référencés ci-dessus.

AVIS DE LA COMMUNE SUR LA NON INTEGRATION DE LA CCECY A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS

Considérant que la loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe », adoptée le 16 juillet 2015, incite prioritairement les élus du bloc communal à anticiper l'avenir, que dans cette perspective, les élus des communautés de communes rurales du Pays Chablisien, d'Entre Cure et Yonne, du pays Coulangeois et du Tonnerrois en Bourgogne se sont réunis pour évoquer l'évolution de leurs périmètres respectifs et que, sans préjuger de telle ou telle nouvelle configuration intercommunale, il se dégage une volonté affirmée de renforcer les territoires ruraux, que la ruralité de ces territoires est complémentaire du tissu urbain et que c'est dans cet esprit que la CCECY s'est engagée aux côtés de l'Agglomération Auxerroise dans une démarche d'élaboration d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), l'échelle du SCoT étant la plus pertinente pour renforcer les liens entre l'agglomération et les territoires péri-urbains, par conséquent que cette adhésion au Scot est compatible avec le maintien de structures intercommunales rurales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, émet le vœu que la Communauté de Communes Entre Cure et Yonne, dont la Commune est membre, ne fasse pas l'objet d'un rattachement forcé à l'Agglomération Auxerroise.

DROITS DE PREEMPTION URBAIN

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune n'a pas exercé son droit de préemption sur la vente de l'immeuble cadastré AC 3, situé 17 rue du Val du Guette, appartenant à M. CHARIOT et Mme CHAMBRAUD.

Extraits du Conseil Municipal du 24/09/2015

Ordre du jour : Prorogation du délai de dépôt d'un Agenda Programmé d'Accessibilité, Achat d'un fonds de commerce, Avis sur l'accueil de réfugiés, DPU, Questions diverses.



PROROGATION DU DELAI DE DEPOT D'UN AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE

Mme le Maire explique au Conseil Municipal que les communes doivent rendre accessible tous les établissements recevant du public (ERP) appartenant à la commune. Afin de permettre la poursuite des travaux de mise aux normes avec sécurité juridique, l'ordonnance du 26 septembre 2014, permet aux collectivités de déposer un agenda d'accessibilité programmée. Ce dispositif constitue un engagement juridique et budgétaire des travaux sur une ou deux périodes de 3 ans selon conditions spécifiques. Cet agenda doit être déposé avant le 27 septembre 2015. Compte tenu des difficultés techniques liées à la possession d'un patrimoine important, les bâtiments de la Commune, au nombre de sept, n'ont pu être étudiés et le coût des travaux chiffré pour chacun d'eux.

Le Conseil Municipal, après délibération et vote, à l'unanimité, s'engage à réaliser des diagnostics avec évaluation financière des travaux à engager concernant les conditions d'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite de ses ERP et approuve la prorogation de 12 mois pour déposer l'Agenda d'accessibilité Programmée.

ACHAT D'UN FONDS DE COMMERCE

Depuis la fermeture de l'épicerie en janvier 2015, de nombreux problèmes administratifs n'ont pas permis de solder la succession de Mme CORTES. Dans la mesure où aucun acquéreur privé n'aurait la possibilité financière d'acquérir le fonds et afin de préserver la vitalité des commerces du village, la commune envisage de se porter acquéreur du fonds de commerce Epicerie-Tabac-Journaux qui serait ensuite proposé en location-gérance à un commerçant expérimenté. Un droit de préemption a été institué pour la cession des fonds de commerce situés dans un certain périmètre sur la commune.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le Maire à acquérir pour le compte de la Commune le fonds d'Epicerie - Tabac - Journaux pour la somme de 55 000 € maximum, frais de notaire et droits de mutation inclus et lui donne mandat pour signer tous les documents nécessaires à cette transaction.

DROITS DE PREEMPTION URBAIN

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune n'a pas exercé son droit de préemption sur la vente de l'immeuble cadastré AA 65 situé 15 rue d'Arbaut à Cravant appartenant à Mr et Mme BEDOUE.

Extraits du Conseil Municipal du 16/10/2015

Ordre du jour : Avis de la commune dans le cadre de la procédure d'instruction des permis de construire du projet du parc éolien de St Cyr les Colons, Projet d'étude de parc éolien sur la zone Cravant - Vermenton, Décisions Modificatives n° 2 au BP 2015 de la commune et n°1 au BP 2015 de l'Eau, Mise à jour de la convention avec les Filous Futés, Conditions d'attribution et tarifs des affouages, Actualisation des régimes indemnitaires, DPU, Questions diverses.



PROJET D'ETUDE DE PARC EOLIEN SUR LA ZONE CRAVANT – VERMENTON

Trois sociétés ont approché la commune, dont la Société Eolfi qui sollicite un accord pour étudier la faisabilité de ce projet sur le territoire communal et pour déposer toutes les demandes d'autorisations nécessaires à la réalisation des études préalables. Cette société étudie déjà l'autre projet de la commune avec Irancy, elle a été choisie en accord avec la commune de Vermenton pour que le projet soit cohérent et étudié dans sa globalité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité apporte son soutien à la Société Eolfi pour qu'elle procède aux études de faisabilité du projet sur le territoire de la commune, ces études techniques, environnementales étant indispensables à la validation de ce projet, autorise le Maire à signer tous documents qui seraient nécessaires à la réalisation de ces études préalables.

Il est en outre demandé à la société Eolfi de prévoir une information régulière de la Commune au fur et à mesure de l'avancement de ces études. Afin que dans les phases préliminaires, le conseil municipal puisse être régulièrement informé des avancées de l'étude ce qui lui permettra d'intervenir lors de chaque phase des études de d'informer régulièrement les habitants.

MISE A JOUR DE LA CONVENTION AVEC LE CENTRE DES FILOUS FUTÉS

Il s'agit de passer un avenant à la convention de gestion de la restauration scolaire entre l'association les Filous Futés et la Commune de Cravant pour le coût horaire du personnel qui est pour un animateur diplômé de 20 € 26 et pour un agent technique de 12 € 55 en 2015 et sera en 2016 de 20.66 € pour un animateur diplômé et de 12.80 € pour un agent technique. Le règlement des factures se fera sur 4 trimestres à terme échu, comme auparavant.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité, autorise le maire à signer un avenant à la convention de gestion de la restauration scolaire pour la mise à disposition de personnel du CLSH Les Filous Futés de Cravant selon les modalités spécifiées ci-dessus pour l'année scolaire 2015-2016. Une concertation et étude sera faite pour les années suivantes.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION ET TARIFS DES AFFOUAGES

Les affouages (possibilité donnée par le Code forestier au Conseil Municipal de réserver une partie du bois de la forêt communale pour l'usage domestique des habitants) sont délivrés sur inscription en mairie (jusqu'au vendredi 23 octobre 2015). Ils sont attribués par tirage au sort en présence des personnes inscrites, d'un représentant de la Commune et éventuellement d'un agent de l'ONF.

Les lots sont attribués selon les critères suivants :

- ◆ avoir sa domiciliation dans la commune
- ◆ disposer d'un moyen de chauffage au bois
- ◆ pour les personnes déjà bénéficiaires d'une coupe : avoir procédé à la coupe, à l'enlèvement du bois et au nettoyage de la coupe selon les règles techniques et délais prévus au règlement
- ◆ avoir payé les droits correspondants à sa coupe

Par délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide les critères d'attribution énumérés ci-dessus et renouvelle les tarifs qui sont fixés à :

- ◆ De 1 à 15 stères : 7 € le stère
- ◆ A partir du 16ème stère : 15 € le stère

DROITS DE PREEMPTION URBAIN

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption sur la vente des immeubles cadastrés AB 101 et AB 87 situé 40 et 31 rue du Faubourg Saint Nicolas à Cravant appartenant à Mr et Mme BIACHE Gérard et Mr Yann SEVERINI.

Extraits du Conseil Municipal du 09/11/2015

Ordre du jour : Exercice du droit de préemption du un fonds de commerce, Questions diverses.



EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION SUR UN FONDS DE COMMERCE

Considérant la délibération n° 28 du 10 avril 2015 délimitant le périmètre soumis au droit de préemption sur les fonds de commerce et sur les baux commerciaux par la commune,

Considérant la délibération n°58 du 3 septembre 2015 portant délégation de pouvoir au maire pour les droits de préemption sur les fonds de commerce,

Considérant la délibération n° 66 du 24 septembre 2015 autorisant le maire à acquérir le fonds de commerce d'épicerie-tabac-journaux,

Considérant l'obligation de consultation du Service des Domaines pour les acquisitions supérieures à 75 000 €,

Considérant la déclaration d'intention d'aliéner n° 089130-15-00002 reçue le 27 octobre 2015 adressée par Maître ODIN Jean-Marie, notaire à Vermenton (89270), en vue de la cession d'un fonds de commerce pour l'activité « Gérance débit de tabac, épicerie, gadgets, cadeaux, objets de décoration, produits régionaux alimentaires et alimentaires, bimbelerie, articles de parapharmacie, jeux de grattage instantanés de la française des jeux, papeterie, articles de bureaux, photocopie, achat et vente de tous électroménagers en neuf et d'occasion » exercée au 13 rue d'Orléans à Cravant appartenant à Mr Benoît FASQUEL domicilié 1 rue de Bonnielle à Cravant (89460),

Considérant qu'il est indispensable de sauvegarder le commerce de proximité et de préserver la diversité de l'activité commerciale et les intérêts de la commune,

Considérant la nécessité d'agir dans l'intérêt général de la commune et de ses habitants afin de permettre la réouverture rapide du commerce fermé depuis près d'un an et pour ne pas perdre le seul débit de tabac autorisé sur la commune,

Par délibération, à l'unanimité, le Conseil Municipal demande au Maire d'exercer, au titre de sa délégation, le droit de préemption pour le fonds de commerce de l'activité « Gérance débit de tabac, épicerie, gadgets, cadeaux, objets de décoration, produits régionaux alimentaires et alimentaires, bimbelerie, articles de parapharmacie, jeux de grattage instantanés de la française des jeux, papeterie, articles de bureaux, photocopie, achat et vente de tous électroménagers en neuf et d'occasion » exercée au 13 rue d'Orléans à Cravant (89460) appartenant à Mr Benoît FASQUEL domicilié 1 rue de Bonnielle à Cravant (89460) pour la somme de 50 000 € (plus les frais notariés).

Extraits du Conseil Municipal du 25/11/2015

Ordre du jour : Vote du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, Délégation au Maire pour la mise en location-gérance d'un fonds de commerce, Participation au frais scolaires des écoles d'Avallon, DPU, Questions diverses.



VOTE DU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNAL (SDCI)

Le Maire rappelle aux membres du Conseil qu'il convient de se prononcer sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale et les périmètres des nouvelles structures dans un délai de deux mois à compter de la notification de ce dernier par les services de l'Etat. Qu'à ce titre, le projet du Préfet en l'état actuel prévoit la fusion des communautés de communes Entre Cure et Yonne (CCECY), à laquelle la commune de Cravant est rattachée, et du Pays Chablisien (CCPC). Que toutefois, les communes d'Arcy-sur-Cure et de Bois d'Arcy quitteraient le périmètre de la CCECY pour rejoindre celui de la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité : APPROUVE la fusion des Communautés de Communes du Pays Chablisien et d'Entre Cure et Yonne, EMET le vœu que la commune d'Arcy-sur-Cure reste au sein de la Communauté de Communes Entre Cure et Yonne amenée à fusionner avec la Communauté de Communes du Pays Chablisien, AUTORISE le Président de la Communauté de Communes Entre Cure et Yonne, membre de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale à présenter et soutenir cet amendement au SDCI.

Pour la structure d'alimentation en eau potable : APPROUVE le périmètre de regroupement des structures d'alimentation en eau potable tel qu'il est proposé par le Préfet, DEMANDE que le transfert de la compétence eau potable à la nouvelle entité ne soit effectif que lorsque cette prise de compétence portera sur l'ensemble des 5 missions et lorsque l'organisation et les convergences des tarifs auront été actés.

Pour la carte du regroupement des syndicats de rivière : APPROUVE le périmètre de regroupement des syndicats de rivières tel qu'il est proposé par le Préfet, DEMANDE que la commune de Cravant, aujourd'hui à la croisée de 3 syndicats (Cure-Cousin, Yonne Amont et Yonne Aval) ne subisse pas directement ou indirectement au terme de ces regroupements des coûts supplémentaires et/ou des nouvelles charges administratives.

DELEGATION AU MAIRE POUR LA MISE EN LOCATION-GERANCE D'UN FONDS DE COMMERCE

Considérant la délibération n° 76 du 9 novembre 2015 pour l'exercice du droit de préemption sur ce fonds de commerce, ***le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de donner délégation au maire pour la mise en location-gérance du fonds de commerce Alimentation - Tabac - Journaux pour lequel la commune a exercé son droit de préemption, dès la signature de l'acte de vente notarié.***

Les échos de la CCECY

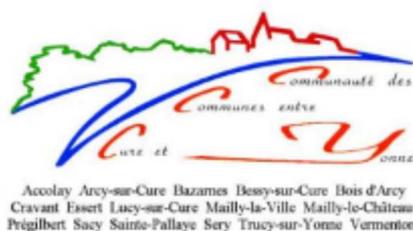
LA CCECY EN BREF

Son histoire

Née en 1999, la Communauté de Communes entre Cure et Yonne regroupe 15 communes pour une population de 5 800 habitants environ.

Son fonctionnement

Chaque commune est représentée au sein du *Conseil Communautaire*, en fonction de la population. Il est composé de 35 élus titulaires issus des Conseils municipaux des 15 communes membres.



Le Conseil Communautaire prend les grandes décisions qui engagent la collectivité et vote les budgets.

Le Bureau Communautaire est une émanation restreinte du conseil.



Il participe à la mise en œuvre des projets votés lors du Conseil et assure la gestion courante des affaires de la Communauté, comme la gestion du personnel.

CCECY : SES COMPETENCES

Quelles sont ses compétences ?

La Communauté de communes dispose de 4 compétences obligatoires :

- ⇒ Développement économique, y compris le développement touristique.
- ⇒ Aménagement de l'espace communautaire, comprenant notamment :
 - Élaboration, approbation, suivi et révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
 - Élaboration à l'échelle intercommunales d'un Plan de mise accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE) ainsi que le diagnostic d'accessibilité des Établissements Recevant du Public (ERP).
- ⇒ Création ou aménagement et entretien de la voirie communautaire.
- ⇒ Collecte, élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés.

La CCECY dispose de compétences optionnelles :

- ⇒ Protection et mise en valeur de l'environnement, comprenant :
 - La participation à l'entretien des voies d'eau
 - Natura 2000
 - Actions de nature à favoriser la production d'énergies renouvelables
- ⇒ Politique du logement et du cadre de vie.
- ⇒ Assainissement collectif et non collectif
- ⇒ Services à la population : plus spécifiquement :
 - Sauvegarde et développement des services publics de proximités (agences postales intercommunales et Relais de Services Publics)
 - Politique de santé du territoire (maison de santé communautaire)
 - Actions culturelles, sportives et éducatives (Centre de loisirs, gestion du périscolaire, stuctures de garde permanente ou ponctuelle du jeune enfant, école de musique intercommunale, soutien aux associations reconnues d'intérêt communautaire).
 - Mise en place, gestion d'un système de transports collectifs / scolaires.

COORDONNEES

CCECY

25 rue du Général de Gaulle
89270 VERMENTON
www.cure-yonne.fr

ADMINISTRATION GENERALE

Mathieu MACLE
Directeur Général des Services
mathieu.macle@cure-yonne.fr

Isabelle CORNELIS
Secrétariat - Transports scolaires
isabelle.cornelis@cure-yonne.fr
03 86 81 66 56 (standard)

Peggy BALLIN
Comptabilité
compta@cure-yonne.fr
03 86 81 66 56 (standard)

SERVICE ENVIRONNEMENT

Pauline JANNY
Responsable de service
pauline.janny@cure-yonne.fr

Amélie MORIN
Adjoint administratif - Spanc
amelie.morin@cure-yonne.fr
03 86 81 66 56 (standard)

SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

Aurore CLUZEL
Responsable de service
enfance-jeunesse.ccecy@orange.fr
03 86 81 66 56 (standard)

CCECY : MESSAGE DU SERVICE ENVIRONNEMENT**" Tout à l'égout " ne signifie pas que l'on peut tout jeter dans les réseaux d'eaux usées**

Certains produits perturbent le fonctionnement des installations, peuvent présenter un danger pour le personnel d'exploitation, et ne peuvent être éliminés par la station d'épuration.

Du bon sens : ne pas déverser de produits nocifs dans les canalisations (WC, éviers, douches, caniveaux...)

TYPES DE PRODUITS	CONSÉQUENCES DES MAUVAIS GESTES	OÙ LES JETER
 Épluchures fruits et légumes	Obstruction des canalisations, du réseau de collecte, ou en entrée de station. Coûts de traitement supplémentaires.	Compostage voire poubelle
 Substances chimiques : peintures, désherbants, solvants, hydrocarbures	Perturbation du fonctionnement des stations d'épuration. Dégradation de l'environnement. Menace de la santé des employés	Déchèterie
 Médicaments	Menace sur la santé humaine et animale Les stations d'épuration ne les traitent pas : les molécules sont rejetées dans la nature.	Pharmacie
 Huiles et graisses	Obstruction des canalisations chez vous ou sur le réseau de collecte, possibilité de mauvaises odeurs.	Déchèterie
 Les objets solides : Lingettes même biodégradables, mégots de cigarettes, couches, protections hygiéniques, cotons tiges, lames de rasoir, rouleaux papiers toilettes	Problèmes techniques dans les stations d'épuration. Obstruction des réseaux de collecte. Dégradation du matériel des stations. Risque pour la flore et la faune.	Poubelle

Ces dysfonctionnements sont dommageables, car ils augmentent le prix de l'assainissement et donc de la facture d'eau ! En outre, ils entraînent des fermentations importantes et donc des mauvaises odeurs.

Nous vous remercions pour votre participation !

Le règlement d'assainissement est disponible sur le site : www.cure-yonne.fr

***Rappel : pour toute question relative à l'environnement
(ordures ménagères, assainissement collectif ou non collectif),
appelez la Communauté de Communes au 03 86 81 66 56***

HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETERIES**Vermenton**

Lundi : Fermée

Mardi : 14h – 17h (*18h)

Mercredi : Fermée

Jeudi : Fermée (*ouvert de 9h – 12h)

Vendredi : 9h – 12h et 14h – 17h (*18h)

Samedi : 14h – 17h (*18h)

* du 1er avril au 30 septembre

Mailly-la-Ville

Lundi : Fermée

Mardi : Fermée

Mercredi : 9h – 12h et 14h – 17h (*18h)

Jeudi : Fermée

Vendredi : Fermée

Samedi : 9h – 12h

* du 1er avril au 30 septembre

Le travail des comités

COMITÉ « TRAVAUX - FORETS - CHEMINS »

Extrait de la réunion du comité du 14 octobre 2015

Travaux réalisés, en cours ou à réaliser

Réalisés

- * Rebouchage des nids de poule sur les différentes voies communales,
- * Captation et drainage des eaux pluviales dans la montée en surplomb de la rue des Bouchots,
- * Modification des marquages de sécurité (« Stop ») de la rue du Port et de la rue de Jouigny,
- * Marquages au sol communaux pour la sécurité routière repeints, l'arrêt du bus scolaire place du donjon matérialisé.
- * L'abribus inutilisé du parking de la route de Paris a été repeint et déplacé à l'arrêt de bus du Donjon.
- * Suppression de nombreux panneaux de signalisation et d'informations anciens et obsolètes dans l'agglomération. Il est à rappeler à ce sujet que les affichages sauvages sont interdits et peuvent être enlevés sans autre forme.
- * Pont du Canal : la borne endommagée a été réparée par l'Agence Territoriale Routière du Conseil Départemental à la demande de la commune et l'ensemble des rampes de protection nettoyé et repeint par la commune.
- * Le nettoyage des rues avec la balayeuse est effectué trois à quatre fois par an,
- * Le revêtement de la D 606, entre le virage et la sortie Sud du village, a été refait par le Conseil Départemental. Le Conseil Départemental ne refait plus le marquage axial en agglomération, selon des préconisations sécurité qu'il a reçues.
- * L'entretien-rénovation de l'aire de vidange. Cette aire est très fréquentée, en raison notamment de la gratuité du service offert.
- * Éclairage public : l'inventaire des points lumineux a été réalisé par la commune.
- * Le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne doit établir le diagnostic de l'existant et formuler des avis sur le remplacement du matériel obsolète.
- * Éclairage public : à la demande de la commune, Eiffage a reprogrammé les plages horaires d'éclairage des rues, l'illumination des monuments ayant fait l'objet d'un ajustement.

Logements communaux :

- * Le logement vacant de la rue des Fossés fait l'objet d'un rafraichissement significatif. Le logement vacant de la rue des Ecosais a fait l'objet de travaux de rafraichissement. 7 fenêtres dans des logements communaux, la rue de la Guinguette et de la rue des Fossés, ont été remplacées cette année.
- * Le Conseil Municipal a décidé de la vente du logement du 1 bis rue des Ecosais. Afin de permettre aux futurs propriétaires de disposer d'un petit espace privé sur deux façades de la maison, une division cadastrale vient d'être réalisée par un géomètre.
- * Des détecteurs de fumée ont été posés dans tous les logements et bâtiments communaux le nécessitant,
- * Salle Polyvalente : la réfection de la zinguerie a permis de corriger le défaut d'étanchéité de la toiture existant depuis l'origine du bâtiment et jamais vraiment traité, les papiers et peintures de la salle annexe ont été refaits, les mises en conformité électriques et d'évacuation de secours ont commencé, suite à la visite de contrôle électrique et de la commission départementale de sécurité.
- * La remise à niveau du tour de l'église et de l'impasse Marcel Herlin a été réalisée, à la suite des travaux de rénovation du clocher.
- * Des films protecteurs du soleil ont été posés sur les vitres du groupe scolaire,
- * Les croix du carré militaire ont été repeintes,
- * Les espaces autour des jeux de la rue des Fossés ont été mis en conformité avec les réglementations.
- * Une partie de toiture du bâtiment derrière l'épicerie a été rénovée, dans sa partie logement.

En cours et reste à réaliser

En préambule, A. GODARD précise que la défaillance d'une entreprise retenue pour la réalisation de certains travaux est à l'origine des retards.

- * Aménagement de l'intersection de la rue des Bouchots avec la RD 606 pour permettre l'évacuation des eaux pluviales vers un petit fossé latéral à créer,
- * Réalisation d'un bicouche sur la chaussée dégradée de la rue des Ecosais,

- * Chemins ruraux : les derniers gros orages et la disparition de fossés au fil des années, ont entraîné d'importantes dégradations sur certains chemins, notamment l'ancienne route de Vermenton et la montée vers les Poirats. La dégradation du chemin reliant la D 606 aux Poirats est également signalée.
- * Marquage de sécurité : la création d'un cédez-le-passage au croisement rues du Donjon / du Moulin est évoquée,
- * Rue de Jouigny : modification des chicanes et révision de la signalétique,
- * Parking devant l'Eglise : réfection de la zone de stationnement située devant le clocher par un bicouche, avec des places de parking dont deux seront réservées aux personnes à mobilité réduite. Une réfection globale de cette zone ne pourra être envisageable qu'après la restructuration des réseaux.
- * Les bordures de chaussée routière hors agglomération se dégradant progressivement, il apparaît nécessaire de prévoir des travaux de nivelage des bas-côtés, de repousser les terres agricoles qui empiètent sur ces accotements.
- * L'interdiction de stationner en bordure de la D 606 est à rappeler aux intéressés, en particulier devant la zone des logements locatifs,
- * L'étude « BAC » (Bassin d'Alimentation de Captage) est en cours (phase de réception des offres des bureaux d'études).
- * La réfection de certains branchements anciens en plomb est programmée (route de Tonnerre, rue de la Tour du Guette, rue de l'Emoulerie, rue de l'Yonne),
- * Réseau d'eau potable : les travaux successifs réalisés par les précédentes équipes municipales ont permis d'augmenter le rendement du réseau de 30 % en 1998 à 70 % en 2014. Ce travail devra se poursuivre progressivement par la réfection des derniers réseaux anciens des rues de l'Eglise, de la Poterne et de Bonnielle et de différentes petites zones anciennes.
- * Chauffage de l'école : le remplacement de la chaudière fioul convertie au gaz en 1993, doit être réalisé pour des questions de fiabilité et d'économies d'énergie. Une étude de faisabilité sera confiée à un cabinet chargé d'étudier les options : chauffage au gaz, au bois ou par pompe à chaleur,
- * Le renforcement du réseau électrique de la route de Paris est étudié par le SDEY, la commune est dans l'attente de devis pour l'éclairage public et d'éventuels enfouissements,
- * Installations du réseau d'eau potable (station de pompage, surpresseur, château d'eau) : les installations donnent satisfaction mais l'augmentation de la fréquence des petites pannes ou remplacements de pièces sont significatifs d'un vieillissement : il faudra faire un diagnostic.
- * Les bancs de l'église sont en cours de réfection.
- * Une étude est en cours pour l'aménagement d'un second columbarium ou d'une zone de cavurnes et d'un jardin du souvenir, sans extension de la superficie du cimetière de Cravant.
- * Chevilly : la rénovation du mur d'enceinte du cimetière et des réparations sur la toiture de la Chapelle sont programmées pour début 2016.
- * Une étude pour la mise en accessibilité des différents bâtiments communaux est déjà lancée et devra être menée.
- * 2 petits morceaux de chemin ruraux tombés en désuétude vont être cédés, selon les procédures légales.

Questions diverses

Il est signalé ou évoqué :

- * Des intrusions de pigeons dans le clocher de l'Eglise et dans la lanterne de la Porte d'Orléans.
- * Des nids de poule en formation dans les chemins de la Gravelle et de la Levée,
- * L'absence de poubelles dans la rue du Fbg St Nicolas et manque de poubelles dans le village : le problème a été analysé par rapport à la situation et les orientations communales en ce domaine. D'abord il faut constater que la rue du Faubourg Saint Nicolas est très propre et non souillée de déchets divers, ce qui montre le comportement civique des riverains et passants dans cette zone. C'est à signaler car on observe des disparités importantes selon les lieux. Les poubelles publiques existantes ont été disposées dans les endroits de passage important pour les petits déchets urbains courants et surtout pas des sacs d'ordures ménagères ou des cartons, voir des palettes, comme hélas il est constaté régulièrement à certains endroits. Ces zones équipées correspondent à du passage important de piétons et du loisir - commerces, promenades spécialement aménagées, espaces de jeux et de loisirs. Il n'est pas envisagé d'étendre un tel système sur tout le territoire communal urbain.

A. GODARD conclut en indiquant que les employés municipaux passent une grande partie de leur temps à nettoyer et à ramasser les déchets et des déjections canines abandonnés par des personnes peu soucieuses de la propreté des espaces publics. Il existe pourtant une organisation, des moyens et des nécessaires règles relatives au tri et aux dépôts des déchets qui relèvent de la compétence de la CCECY, ainsi que des règlements nationaux qui prévoient que les propriétaires de chiens doivent ramasser les déjections de leurs animaux. Ces écarts coûtent chers, souillent l'espace commun et créent régulièrement des polémiques et des problèmes de voisinage. L'équipe technique, composée d'employés possédant des connaissances, des qualifications et des savoir-faire multiples et de haut niveau, pourrait s'investir dans d'autres tâches plus productives pour le bien de tous si les actes d'incivilité n'étaient pas si nombreux et réguliers. Heureusement leur motivation ne faiblit pas malgré ces comportements répréhensibles.

Infos pratiques

HORAIRE\$ D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Standard
03 86 42 23 34
Permanence téléphonique
tous les jours de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
(17 h les mardi et vendredi)

Fax
03 86 42 29 67

Courriel
mairie-cravant@wanadoo.fr

Site internet
www.cravant-yonne.fr



Horaires d'ouverture au public :

lundi de 14 h à 18 h
mercredi de 9 h à 12 h
et de 14 h à 18 h
jeudi de 14 h à 18 h

Permanence sociale

le mercredi de 14 h à 18 h
par Michèle BARY
et George BASSAN

**Le Maire et ses adjoints peuvent
vous recevoir sur rendez-vous.**

**Merci de vous renseigner
en Mairie.**

RECENSEMENT MILITAIRE

Qui est concerné ?

Tout jeune Français qui a 16 ans (garçon ou fille)

**Comment se faire
recenser ?**

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents, si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul.

Se présenter à la Mairie avec :

- une pièce d'identité justifiant de la nationalité française,
- le livret de famille tenu à jour,
- un justificatif de domicile.

**Quand se faire
recenser ?**

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française. Un jeune qui aurait décliné la nationalité française, mais qui ne l'a pas fait, doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 19 ans.

À la suite du recensement :

- la Mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. La Mairie ne délivre pas de duplicata, seul le service des armées à Dijon est habilité à établir une attestation de recensement.

Quels sont les effets ?

- le jeune est convoqué par l'Administration pour passer sa Journée Défense et Citoyenneté et est inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

N'OUBLIEZ PAS DE DENEIGER LES TROTTOIRS !

Rappel : en cas de chutes de neige, pour la sécurité des piétons, pensez à déneiger vos trottoirs.

Nous vous rappelons que les propriétaires et occupants d'immeubles doivent assurer le déneigement du trottoir devant la façade de leur habitation.

Il en est de même en cas de verglas : les riverains de la voie publique doivent participer à la lutte contre le verglas en salant devant leur propriété, sur une largeur égale à celle du trottoir.

La sécurité des passants en dépend, merci pour eux !

Infos communales

QUALITÉ DE L'EAU DISTRIBUÉE EN 2014



Délégation départementale de l'Yonne
Service santé environnement
Tel : 0820 208 520

L'origine de l'eau



Votre commune est alimentée en eau potable par la SOURCE D'ARBAUT, protégée par déclaration d'utilité publique.

LE CONTRÔLE SANITAIRE



Le contrôle sanitaire réglementaire des eaux d'alimentation est exercé par l'Agence Régionale de Santé par convention avec le Préfet. Les prélèvements sont effectués sur les captages, les stations de traitement et en distribution.

INDICATIONS POUR VOTRE CONSOMMATION



La teneur en fluor étant inférieure à 0,5 milligramme par litre, un apport en fluor est recommandé pour la prévention de la carie dentaire. Demandez conseil à votre médecin traitant ou à votre dentiste.



Lorsque l'eau a séjourné plusieurs heures dans les canalisations ou quelques jours, laissez couler l'eau avant de la consommer.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude. Faites le entretenir régulièrement.

Les résultats analytiques détaillés peuvent être consultés à la mairie de votre commune.

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?

Réseau de : CRAVANT
Exploité par : MAIRIE CRAVANT

RÉSULTATS D'ANALYSES 2014

BACTÉRIOLOGIE

Recherche de bactéries dont la présence dans l'eau révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource, soit en cours de transport.

très bonne qualité

DURETÉ (OU TH)

Elle représente la quantité de calcium et de magnésium présente dans l'eau qui est liée à la nature géologique des sols, elle est sans incidence pour la santé.

La dureté s'élève à 23 degrés français.
Il s'agit d'une eau dure

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les récoltes ou pour désherber. La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l pour chaque molécule.

Maxi mesuré : 0,04 µg/l bonne qualité

NITRATES

L'excès de Nitrates dans les eaux est le plus souvent lié à la fertilisation des cultures ou à l'épandage d'effluents d'élevage. La teneur à ne pas dépasser est fixée à 50 mg/l

La teneur moyenne s'élève à 47 mg/l (max : 54 mg/l)

pH

Si le pH est supérieur à 7 et la dureté élevée l'eau peut entartrer les canalisations. Si le pH est inférieur à 7 l'eau favorise la dissolution des métaux des canalisations et robinets.

Le pH est en moyenne de : 7,8

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Il est conseillé de ne pas consommer une eau trouble.

CONCLUSIONS

Bactériologie : très bonne qualité.

Physico-chimie : la teneur en nitrates a dépassé la limite de qualité fixée à 50mg/l.

RESULTAT DES DERNIERES ANALYSES D'EAU

ELEMENTS ANALYSES	RESULTATS	VALEUR MAXIMALE ADMISSIBLE
Coloration	0	15
Odeur	0	2 à 12
Turbidité	0.33 NFU	2
pH	7.75	6,5 et 9
Ammonium	<0.05 mg/L	0,10
Nitrates	52 mg/L	50
Bactéries coliformes dans 100 ml	<1 n/100 mL	0
Entérocoques	<1 n/100 mL	0
Eschérichia coli	<1 n/100 mL	0

Conclusion sanitaire

Eau d'alimentation non conforme vis-à-vis de la concentration en nitrates qui dépasse la norme de 50 mg/L. Jusqu'aux résultats de la prochaine analyse :

Il est recommandé aux femmes enceintes et aux nourrissons de moins de 6 mois de ne pas consommer l'eau du robinet

Le reste de la population n'est pas concerné par cette mesure. Les résultats sont affichés régulièrement sur les panneaux de la commune et consultables en mairie (ou sur son site internet).

ETAT CIVIL

REGISTRE D'ETAT CIVIL

NAISSANCES

Le 19 octobre	Mahé PETITJEAN	7 rue des Guerlains
Le 23 octobre	Mathéo ROY	26 rue d'Orléans
Le 5 novembre	Sofiane ACHEQOR	9 rue du Fbg St Nicolas
Le 13 novembre	Abel JACQUART	34 rue d'Orléans
Le 10 décembre	Juliette MAMECIER	30 rue de Jouigny

DECES

Le 9 décembre	Mireille CHABIN	6 rue d'Orléans
Le 13 décembre	Jean-Pierre THERME	14 rue du Fbg St Nicolas

L'ANNEE 2015 EN QUELQUES CHIFFRES

ETAT CIVIL

Cartes d'Identité délivrées : 40

Avis de naissance : 13

Reconnaissance par anticipation : 1

Mariages : 6

Décès : 1

Transcriptions de décès : 6



URBANISME

Permis de construire : 4 dossiers

Déclarations préalables : 16 dossiers

Permis de démolir : 3 dossiers

Certificats d'urbanisme : 19 dossiers

PASSAGE A LA TNT HAUTE DEFINITION



La TNT HD arrive le 5 avril 2016.
Si vous recevez la télévision par l'antenne râteau, vérifiez que le logo «Arte HD» apparaît sur la chaîne 7 ou 57. S'il n'apparaît pas, équipez-vous d'un adaptateur TNT HD.

Si vous recevez la télévision par câble ou satellite, renseignez-vous auprès de votre opérateur.
Si vous recevez la télévision par ADSL (box) ou par la fibre, votre équipement TV est déjà compatible HD.

INFORMATIONS UTILES POUR LA SANTE DES MINEURS

Les objectifs du Pass Santé Jeunes de Bourgogne

L'objectif n°1 est de rendre les jeunes acteurs de leur santé !

Autour de 12 thèmes – tabac, alcool, toxicomanies, usages d'internet, mal-être, nutrition, risques auditifs, amour et sexualité, relation avec les autres, accidents de la route et domestiques, connaissance de l'environnement de protection sociale.

L'objectif n°2 est de mobiliser, structurer, animer et engager un réseau d'acteurs (partenaires participant à l'animation de la vie adolescente et familles) dans une démarche commune de promotion de la santé des jeunes, autour d'un corpus commun et d'un référentiel fiable et actualisé.

« Pass Santé Jeunes » a été conçu sous l'égide de l'Agence Régionale de Santé de Bourgogne.

L'ARS a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région. Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, la prévention, le soin et l'accompagnement médico-social.

A consulter en ligne sur : www.pass-santejeunes-bourgogne

L'ÉOLIEN DANS NOS COMMUNES



Début 2010, la municipalité de CRAVANT a délibéré, ainsi que celle d'IRANCY, en faveur d'une étude préalable des vents sur les coteaux de CRAVANT et d'IRANCY, par la société EOLFI. Les résultats actuels permettent d'envisager des éoliennes. Récemment, les mêmes communes ont délibéré pour qu'EOLFI puisse poursuivre les études complètes de faisabilité, en vue d'élaborer un éventuel projet.

En 2015, trois sociétés de développement éolien - GAMESSA, VALOREM et EOLFI - ont sollicité les communes de CRAVANT et VERMENTON pour procéder au même type d'études sur leurs territoires, au sud-est de CRAVANT.

Après de nombreuses rencontres et échanges approfondis, VERMENTON et CRAVANT en votant ont autorisé EOLFI à mener ces études. Pourquoi ? D'abord pour savoir ce qui peut nous être proposé. Ensuite pourquoi le choix d'EOLFI ? Parce que cette société connaît nos territoires et que l'étude, devenant globale, aboutira à des propositions plus cohérentes et meilleures du point de vue économique, écologique et environnemental.

Parce qu'un seul dossier permettra aussi une meilleure vue d'ensemble et une capacité supérieure d'adaptation du projet. En effet l'expérience montre qu'il est toujours difficile de faire collaborer deux sociétés concernées par des territoires voisins, chacune voyant surtout son propre dossier.

Où en sommes-nous aujourd'hui ?

Les études vont commencer et les résultats demanderont du temps (au moins deux ans). Les trois communes ont créé un comité de suivi commun, ce qui n'est pas courant dans un tel dossier. Il apportera plus de transparence, de clarté et de partage des informations. Ce comité sera informé

périodiquement de l'avancement de ces études, réagira au fur et à mesure de leur avancement et relayera l'information.

EOLFI est déjà prévenu que le comité veillera particulièrement à l'impact environnemental, visuel, sonore et sanitaire. Les résultats et orientations issues de ces études feront aussi l'objet d'une information et d'une concertation complète avant toute décision ou autorisation, avec des réunions publiques. Chacun pourra donc s'informer et s'exprimer avant toute décision.

Au fond, pourquoi ces études ?

Le développement durable et la transition énergétique, pour tenter de faire face au réchauffement climatique, passent inévitablement par des changements, en particulier dans les manières de produire l'électricité et les habitudes de la consommer. En France, l'électricité d'origine éolienne ne remplacera évidemment pas celle venant du nucléaire. Mais si le plan éolien national est mené à bien, il permettra de remplacer une grosse partie de la production d'électricité faite actuellement avec du charbon. Cette dernière est une catastrophe écologique immédiate (gaz à effet de serre, particules, emploi d'une énergie non renouvelable, etc. ...)

Localement, il est raisonnable de faire les études proposées et ensuite de décider aux vues du projet envisagé, sans polémique ni à priori. Le temps du « Oui, mais mettez ça chez les autres » est révolu. Les dépenses d'études sont à la charge d'EOLFI.

Accessoirement, les taxes ou redevances liées à l'implantation d'éoliennes sont des petits revenus complémentaires pour les communes qui doivent aussi pour faire face aux fortes diminutions des dotations financières de l'état. Ces dotations fondent encore plus vite que les glaciers et la banquise.

Ce réchauffement climatique catastrophique, déjà bien présent, nécessite que chacun agisse à son niveau pour le limiter au maximum. Individuellement, il est aussi possible d'améliorer par exemple ses habitudes de déplacements, son utilisation des énergies, la production et le tri de ses déchets et l'isolation thermique.

Alain Godard

Vous avez la parole

Lors du Marché de Noël de CRAVANT, nous avons accompagné un petit groupe de résidents de la Maison de Retraite de Vermenton ; ceux-ci ont été ravis de cette manifestation.

Nous tenons à remercier les « Saveurs Orientales » pour leur générosité et pour les gourmandises offertes aux résidents.

Adeline Gueux

Des nouvelles des écoles et des Filous Futés

LA FETE DU POTIRON



Après plusieurs semaines de culture sur le site du jardin partagé communal, une partie de la récolte de potirons s'est déplacée à la cuisine de l'Escalier pour la seconde édition de la Fête du Potiron.

2 groupes d'enfants des Filous Futés sont venus les cuisiner le mercredi 21 octobre. Ils étaient encadrés par leur animatrice, Delphine Delacroix avec le renfort de George Bassan, Annie Villecourt et Jean-François Silvan.

Après une journée entière de cuisine, les enfants ont fabriqué près d'une centaine de gâteaux francs-comtois au potiron et autant de muffins potiron, feta et chorizo ainsi que 50 litres d'une délicieuse soupe de potiron.

En fin de journée, de nombreux parents, grands-parents et amis sont venus partager avec leurs enfants ces préparations offertes à tous. Ils se sont aussi régalés du jus de pomme 100 % cravantais que Henri Droin leur a offert.



Les invités ont pu également repartir avec un litre de soupe et une part de potiron pour cuisiner cette cucurbitacée chez eux. Cette manifestation gratuite était à destination de l'ensemble des cravantais.



L'objectif de faire découvrir à tous qu'il est possible de réaliser simplement des plats de qualité à partir de produits locaux a été atteint. Rendez-vous à l'automne prochain pour la prochaine édition !

DES NOUVELLES DES NAP



Le nouveau journal des NAP est sorti.

A retrouver sur : <http://filousfutes.fr>

Rubrique « NAP »

Un peu d'histoire

CRAVANT : LA PORTE D'EN BAS, DITE PORTE D'ORLEANS

Ce sont des documents exceptionnels qui ont été sortis de l'ombre à partir des archives départementales (<http://www.yonne-archives.fr>). En effet, de nombreuses pièces (consultables en ligne) permettent de reconstituer l'histoire de notre commune, et en particuliers quelques bâtiments qui en font la réputation et le charme. C'est le cas de la porte d'Orléans.

Saviez-vous, par exemple, que la porte du bas avait été reconstruite à la fin du 18ème siècle ?

A l'époque, deux projets étaient en concurrence : celui imaginé par M.Dublairon (planche 1) et celui imaginé par M.Brullé (planche 2), et c'est ce dernier qui a été retenu.

C'est cette même porte que vous pouvez encore voir aujourd'hui ...

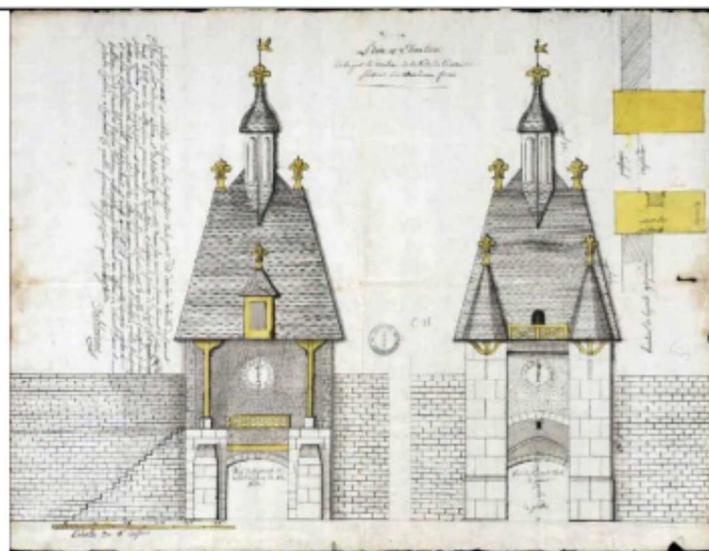


Planche 1 : le projet imaginé par M.Dublairon, proposait « de faire la construction de la porte et de la rétablir dans son ancienne forme avec les matériaux provenant de la démolition »

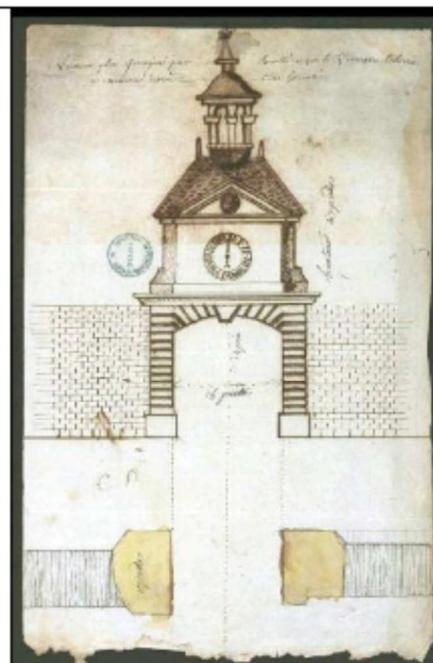


Planche 2 : le projet imaginé par M.Brullé qui a été retenu et que « le sieur Denesvre, échevin a annoncé devoir être exécuté »



Planche 3 : la porte d'Orléans au début du 20ème siècle

On peut y lire les commentaires suivants :

« Quand Cravant fut fortifié, en 1387 il n'y eut plus que trois portes jusqu'en 1776, époque à laquelle furent ouvertes celles de Saint-Martin et de Saint Nicolas pour la commodité des habitants. Celle que représente notre vue a remplacé l'une des trois anciennes qui était composée d'un haut édifice flanqué de quatre clochetons fleuronnés et couronnés d'un léger campanile ; le porche était voûté en arc ogive. Ornée de fleurs de lys, bien plus élancée, elle offrait plus d'intérêt que celle-ci qui date de 1715. Elle est surmontée d'un campanile à horloge On l'appelait il y a quelque demi-siècle, la porte d'Orléans et la rue à l'entrée de laquelle elle est se dénommait la rue d'Orléans. »

Évènement : la St Vincent d'Irancy



La "Saint-Vincent Tournante" a été créée en 1938. Elle est célébrée chaque année dans un village viticole de Bourgogne par la Confrérie des Chevaliers du Tastevin, afin de défendre et de promouvoir tous les vins de Bourgogne sans exception.

Cette année, c'est **Irancy** qui a le privilège de recevoir et d'organiser cet incontournable évènement, les **30 et 31 janvier 2016**. Exceptionnel, quand on sait que seulement deux appellations de l'Yonne sont susceptibles de l'accueillir : Chablis et Irancy.

C'est donc un grand moment qui se prépare pour tout le monde viticole mais aussi touristique puisque plus de 35000 visiteurs sont attendus pendant ce week-end ! L'accès et la circulation seront modifiés puisque les voitures y seront interdites (pour les visiteurs). Les parkings sont prévus au delà de la table d'orientation, l'accès au site se fera ensuite à pied. (NOTA : des aménagements seront même prévus sur Cravant à certaines heures pour contenir le flux éventuel de véhicules. Des informations seront transmises par ailleurs).

Une méticuleuse organisation a donc été mise en place afin de rendre ce week-end inoubliable. Depuis plus d'un an, de nombreux bénévoles sont engagés pour que le village se métamorphose et puisse accueillir sereinement cette grande fête. Différentes commissions œuvrent donc pour la décoration, la restauration, la mise en valeur des domaines, le trafic, le stationnement, etc. D'agiles petites mains ont préparé les traditionnelles fleurs de papier crépons afin d'illuminer le cœur du village mais aussi les alentours : raisins, glycines, cerises etc. Un autre groupe tout aussi minutieux a préparé plus de 150 mannequins de tissus qui seront installés dans Irancy afin de recréer des scènes de la vie quotidienne des

années 1930/1940 : les vendangeurs, le casseur de noix etc...

Puisque la Saint-Vincent d'Irancy n'est pas seulement une superbe vitrine pour des vins de qualités, mais c'est aussi et avant tout l'histoire d'un village, d'une population, qui a cru, et qui croit toujours en son potentiel et en son terroir. Dans les années 1930, le village comptait plus de 60 vigneron... et il en reste aujourd'hui encore une douzaine *in situ*.

Ce sont à ceux qui ont refusé de baisser les bras après les crises du début du XXe siècle que les viticulteurs d'aujourd'hui rendent hommage. A ceux qui se sont battus pour la reconnaissance de leur vins, de leur travail et de la spécificité de leur produit.

Attendez vous à un saut dans le temps : scènes du passé, photomontages d'archives de l'époque et affichages de médaillons géants sur les maisons des vigneron réalisés avec des anciennes photos de familles. Trente-deux producteurs d'Irancy seront présents pour faire découvrir au plus grand nombre le fruit de leur travail et de leur passion. Une cuvée spéciale Irancy 2016 a été réalisée pour le Crémant de Bourgogne, mais en dehors de cela, chaque vigneron présentera un large éventail de ses millésimes : plus d'une centaine d'Irancy uniques et différents seront à découvrir !

Le programme du week-end sera riche en animations : accueil des Confréries dès 6h30, défilé des Confréries de Bourgogne (Confrérie des Chevaliers du Tastevin et les 86 confréries invitées) samedi dès 7h30 et des confréries de l'Yonne dimanche dès 8h30, souvenir au monument aux morts à 8h15, messe à 9h15, ouverture des points de vente verre, tickets et autres objets dès 9h30, ouverture des caveaux vers 11h, restauration, animations musicales, hommage aux 65 vigneron d'Irancy des années 1930/1940 et fermeture des caveaux à 17h.

Plus de détail sur <http://www.irancy2016.fr>

**UN SEUL OUTIL :
LE KIT DÉGUSTATION**

1 verre

1 porte-verre

7 tickets de dégustation

15 euros
En vente
chez les vigneron participants
à partir du 2 janvier 2016
et sur place les 30 et 31 janvier

Le CPI

La municipalité, en concertation avec les pompiers, a acheté un véhicule neuf pour nos interventions (secours à la personne, essais ...), qui a déjà été sollicité plusieurs fois depuis son arrivée à la caserne du CPI.

Nous remercions ici les efforts de tous.

Bruno Gueux, Chef de Corps

Les associations

CRAVANT PATRIMOINE (*Association de Défense du Patrimoine Cravantais*)

AU JARDIN DES PLANTES

Il s'agit d'éveiller, de satisfaire la curiosité du public vis-à-vis d'un environnement vert, inédit, constitué de plantes connues pour leurs propriétés aromatiques, voire médicinales. Celles-ci seront évoquées sur des fiches signalétiques jointes aux bacs de plantation adaptés aux besoins de la plante.



Afin de maîtriser le coût de ce matériel, outre la recherche de bois, l'assemblage des éléments sera proposé aux volontaires de Cravant Patrimoine. A noter que la hauteur importante des pieds facilitera les opérations d'entretien ...

Enfin, ces collections trouveront leur place à la Roseraie en raison de son exposition plein Sud, contrairement à la zone proposée dans la cour de la bibliothèque, et de son accessibilité permanente dans un cadre que la population s'est désormais approprié.

Nous espérons que nos meilleurs vœux contribueront à la réussite de vos projets !

LE SYNDICAT D'INITIATIVE

C'est dans une très bonne ambiance que s'est déroulé le traditionnel **repas Fruits de Mer** organisé par le syndicat d'initiative. Chacun a pu apprécier à sa juste mesure les beaux plateaux bien garnis ainsi que les moules/frites bien concoctées et copieuses.

On notera l'animation musicale de qualité qui a mis une bonne ambiance et permis à certains de danser.

En préparation : visite du sénat le 26 janvier (40 places environ).

Toute l'équipe de bénévoles du Syndicat d'Initiative vous souhaite par ailleurs :



Une Bonne et Heureuse Année 2016

L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Le Marché de Noël a été apprécié de tous. Nous organiserons, si possible, une nouvelle édition en 2016

Nous vous remercions pour votre accueil chaleureux lors de notre passage pour les calendriers.

Fabien Moncomble, Président

CRAVANT SOLIDARITE



LA BOURSE AUX VETEMENTS D'AUTOMNE

Elle a enregistré son meilleur score depuis la création en 2009 : 1 872 articles déposés et 1 650 € de vente, la part revenant à l'association étant de 170 €. Malgré tout, ce résultat peut être amélioré car on s'aperçoit que la qualité des articles proposés à la vente est parfois décevante (propreté, fermeture éclair ne fonctionnant pas, vêtements qui ne sont pas de saison...). Pour la **prochaine bourse de printemps prévue les 18 et 19 mars** une sélection plus rigoureuse des articles déposés sera effectuée.

Les bénévoles sont toujours les bienvenus, pas d'âge pour aider comme en témoignent ces photos.



Louis POMEON



Jean-Pierre FRANCK

LE VESTIAIRE

Comme annoncé dans le précédent numéro, il ouvre maintenant 2 fois par mois, le 1^{er} lundi de 14 h à 17 h et le 3^{ème} jeudi de 17 h à 19 h. N'hésitez pas à nous rendre visite, des vêtements chauds vous attendent.

DATES DES PROCHAINES OUVERTURES :

- Lundi 4 janvier - Jeudi 21 janvier
- Lundi 1^{er} février - Jeudi 18 février
- Lundi 7 mars

UN NOUVEAU SERVICE A VOTRE DISPOSITION :
LA POSSIBILITÉ DE LAISSER UNE PETITE ANNONCE

En effet, plusieurs fois on nous a proposé du petit mobilier ou des articles de puériculture que nous n'avions pas la place d'entreposer.

Des fiches sont donc à votre disposition lors de l'ouverture du vestiaire, que vous pourrez consulter ou remplir.

Voilà comment elles se présentent :

Vous retrouverez également ces annonces dans le prochain bulletin municipal.

Date.....

Nom.....

Adresse.....

.....

Tél.....

Mail.....

JE DONNE

.....

.....

.....

.....

.....

Vos coordonnées si vous êtes intéressé(e)

.....

LES ATELIERS DE REMISE A NIVEAU DE LA LANGUE FRANCAISE

RAPPEL...

Il y a quelques semaines, en novembre, un article sur ce sujet paraissait dans l'Yonne Républicaine. Apparemment il est passé inaperçu. C'est pourquoi nous vous donnons l'occasion de le lire ou de le relire. S'il ne vous intéresse pas personnellement, vous pouvez le faire connaître à des personnes de votre entourage. Nous vous en remercions.



Consolider ses acquis en français avec Cravant solidarité

Besoin d'apprendre le français ou de consolider vos acquis, Cravant Solidarité est là pour vous aider !

Marie Theurel et Renée Laterrere, avec les bénévoles de l'association, accueillent le public à la bibliothèque, 55, rue d'Orléans, chaque lundi après midi, de 14 heures à 15 h 30.

Les objectifs : renforcer la confiance en soi, communiquer (en aidant les personnes à mieux parler, écrire, compter). Favoriser l'insertion de ces personnes, et valoriser leurs compétences. Les ateliers sont adaptés à la situation de chacun : atelier d'alphabétisation, atelier de français, atelier de réapprentissage des savoirs de base pour ceux qui « français ont désappris ».

Contacts. Pour information et inscription, Renée Laterrere au 03.86.42.38.46.

LES PROJETS : L'AIDE AUX DEVOIRS

A partir du jeudi 21 janvier une aide aux devoirs pour les enfants scolarisés à Cravant sera assurée par 4 bénévoles de la commune le jeudi à la bibliothèque, de 17 h à 17 h 45.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous présenter avec votre enfant au début des séances c'est-à-dire à 17 h pour l'inscription et des renseignements complémentaires.

Voilà, vous voyez que l'association Cravant solidarité se veut active, au service du plus grand nombre. Nous comptons sur votre soutien.

Marie Theurel

AVIATROGLO



L'association AVIATROGLO a célébré ses 10 ans d'existence au cours du dernier trimestre 2015 lors d'un repas convivial et atypique dans la grotte du père Leleu, à St Moré.

Petit rappel : créée à l'initiative de Didier Lauret, passionné d'histoire, et en particulier militaire, avec la volonté de préserver le patrimoine aéronautique de Cravant-Palotte, l'association s'est enrichie au fil du

temps, d'une part avec de nouveaux membres motivés par cette idée de transmission de la mémoire, et de recherche historique, et d'autre part par la constitution d'une collection d'objets aussi extraordinaire qu'inestimable.

La participation à de nombreuses expositions et manifestations, la rédaction et l'édition de livres, la réalisation de maquette ou de travaux divers, et bien sûr la mise à jour régulière d'un site internet (aviatroglo.fr) ont permis de faire partager au plus grand nombre la mémoire historique et aéronautique de cette période de la seconde guerre mondiale dans notre région.

Aviatroglo est dorénavant connu et reconnu dans ce milieu de

passionnés. Le site internet a même enregistré sa 100 000ème visite. Une réelle satisfaction.

Des projets sont en cours et ne manqueront pas de poursuivre le travail entamé. Si vous souhaitez vous joindre à cette association, pour 1 an ou pour 10 ans, vous êtes les bienvenus.

Et bien entendu, très bonne année 2016 !



DU COTE DU FSE ...

Fort de son succès, l'atelier cuisine du FSE est mis à l'honneur cette année. Le traditionnel calendrier bloc-notes du FSE devient donc recueil de recettes, sélectionnées par le Chef en personne et réalisées lors des ateliers de l'année précédente. Vous allez donc pouvoir soutenir le FSE et vous régaler tout au long de l'année !

Au Club d'Echecs

Une année qui commence bien pour tout le monde. Chez les jeunes, le **tournoi départemental** du 28 novembre dernier, organisé à Saint-Georges-sur-Baulche, a été un succès tant par le nombre de participants que par les résultats de l'équipe.

Les résultats sont plus qu'encourageants pour les graines de champions du Club : **Champion Toutes Catégories : Lucas Brison ; Champion Poussin : Clovis Buet et Champion Petit Poussin : Léo Lemaire.** Ils sont sélectionnés pour le championnat de

Bourgogne des 19,20 et 21 décembre.

Félicitations aux vainqueurs et aux participants ! Un prochain tournoi à destination des scolaires aura lieu le **samedi 23 janvier** à Saint Georges également. Chez les adultes, les résultats sont tout aussi encourageants pour l'équipe qui joue cette année en **Nationale 4**. Les parties sont serrées et l'équipe est actuellement classée 5^e de sa catégorie.



On Joue ?

Avec la ludothèque, c'est **tous les mercredis** la fête, de **16h30 à 18h** (hors vacances scolaires) pour découvrir de nouveaux jeux, jouer avec ses copains et se casser la tête (pour le plaisir!) De nouvelles acquisitions sont faites régulièrement et des « classiques » sont à votre disposition pour les enfants mais aussi les adultes. Tout cela sous l'égide de Marie-Christelle, Solange et Jean-François et bientôt Alexandre ! En effet à partir du mois de janvier, une **permanence sera tenue par Alexandre le samedi matin entre 10h et 12h** à la bibliothèque afin que vous puissiez échanger vos jeux mais également jouer (au rez-de-chaussée, pour ne pas trop perturber la concentration des joueurs d'échecs). Ne manquez pas les prochaines après-midi et soirée jeux au bar brasserie O'Jouvence, 55 rue d'Orléans.



Les rendez-vous :

- **samedi 13 février** : Soirée jeux à partir de 20h30 avec possibilité de diner sur place avant 19h (réservation OBLIGATOIRE).

- **samedi 5 mars** : Après-midi jeux de 14h à 18h.

Toute l'équipe de la ludothèque espère vous y voir nombreux afin de passer des moments conviviaux, seuls ou en famille, autour du jeu !

Gym douce

Les cours de gym douce ont lieu tous les jeudis matins de 11h à 12h à la salle du Gué d'Arbaut et non plus à la Salle Polyvalente ! Avis aux amateurs.

A la bibliothèque

Le trimestre a été bien animé. Les enfants ont pu profiter de deux ateliers différents. Le premier sur le thème de l'astronomie avec *Stéphane Montchaud* de l'association Ursa Major Astronomie, le



mercredi 4 novembre, entre 14h30 et 16h. Le thème portait sur **les différentes phases de la lune** et sur **l'éclipse lunaire** du 28 septembre 2015. Chaque participant a réalisé sa maquette du système terre-lune et a pu se créer sa propre éclipse. Un après-midi ludique et pédagogique qui a bien plu à la demi-douzaine de participants. Prochain rendez-vous avec Stéphane le **mercredi 10 février** de 14h30 à 16h pour une fresque céleste « *De la Terre aux étoiles* » avec des constellations et étoiles, la station spatiale, la voie lactée et divers objets de l'espace sous forme de motifs à coller et à colorier...



Dans un autre registre, un **atelier de Noël** s'est déroulé le **9 décembre** dans l'après-midi. Les enfants étaient invités à venir créer leur sapin de papier et des

boules décoratives. Neuf enfants ont pu participer et fabriquer, à l'aide de colle et de ciseaux, de superbes décorations de fête. Un petit goûter leur a été offert à l'issue de la séance. Ce sont 2 créatrices aux doigts de fées qui se sont associées avec talent pour animer cet atelier: *Emilie Bagot* et *Yveline Maison*. Une réussite, qui elle aussi sera renouvelée en 2016.

Cette année Emilie a également repris le flambeau de l'heure du conte et elle propose, une fois par mois, de raconter bon nombre



d'histoires aux petites oreilles attentives. Chaque séance est rythmée par un thème différent. Depuis septembre, elle a choisi comme thème : La nature, les loups et l'automne. Si vous aussi êtes tentés par l'aventure de l'heure de conte et souhaitez venir raconter des histoires aux enfants de la bibliothèque, n'hésitez pas à vous faire connaître.



Pour la 3^e année consécutive le prix du manga Sa'Yonne'Ara est reconduit à la bibliothèque. Ce concours est gratuit, il suffit de lire les 5 mangas de sa catégorie et de voter pour son préféré ! Une nouveauté cette année puisque la sélection s'étend aux élèves de primaire, à partir du CE2, avec une sélection spéciale primaire. La sélection collège : Shoyo pour les filles et Shonen pour les garçons, existe toujours.

Des bébés lecteurs à la bibliothèque ! Après les visites ponctuelles du Relais d'Assistants Maternelles « CaRAMel » de la CCECY à la bibliothèque et à la ludothèque, c'est au tour des petits de la crèche « *Sucre d'Orge* » de Vermenton de venir, une fois par mois, découvrir cet espace. Le premier mercredi de chaque mois, de **10h à 11h**, en dehors des heures d'ouverture au public, la dizaine d'enfants présente découvre les joies de la lecture : exploration, découvertes visuelles et tactiles. Les sons, les voix, les couleurs, tout les captivent et ils s'initient au pouvoir des livres. Cette animation d'éveil culturel à travers le livre sensibilise et familiarise l'enfant au livre et l'aide à développer son langage, sa curiosité et son écoute. Les enfants apprécient également l'espace ludothèque avec sa dinette, ses garages et ses trotteurs. Ce partenariat avec la crèche est indispensable pour que les enfants accèdent au monde de la lecture et associent le livre à l'idée de plaisir : des mots, des sons, des formes, des liens avec l'adulte et de l'ouverture au monde.

Un spectacle pour tous – (petits)



La Bibliothèque Départementale de l'Yonne nous a offert un très beau spectacle, **samedi 5 décembre** à la salle du Gué d'Arbaut. C'est la compagnie **Tyrnanog**, de Prémery, qui a présenté « **D'UN BOUT À L'AUTRE** », un spectacle dédié aux jeunes enfants, à partir de deux ans, autour d'une douzaine d'albums jeunesse sélectionnés dans le cadre de l'échappée lecture 2013. Des classiques de la littérature jeunesse avec Anaïs Vaugelade, *Le roi Jules et ses dragons* de Peter Bently, *Les animaux* de Richard Scarry, etc. « Dans un univers loufoque et décalé, bruitages et onomatopées, trois personnages lisent, jouent, jouent à ce qu'ils ont lu, jouent à relire tous ces livres... Un spectacle clownesque sur l'imaginaire et la littérature jeunesse. Un moment plein d'humour, aussi bien pour les enfants que les adultes, qui se sont amusés autant que leurs petits bouts. Un goûter de Noël avant l'heure a ensuite été offert aux spectateurs avec d'excellentes brioches cravantaises, des papillotes et des jus de fruits. Une après-midi sympathique et conviviale.

L'ESCALIER

De nombreuses activités manuelles y sont proposées, afin de vous détendre, de vous divertir et de vous faire partager un savoir et un savoir faire.

C'est en particulier le but de l'atelier poterie modelage qui, par le travail de l'argile, de la terre, permet aux participants de créer avec un matériau naturel et ancestral. Si vous êtes tenté par l'expérience, n'hésitez plus et venez rejoindre le groupe de poterie qui se réunit tous les quinze jours, les lundis de 18h à 20 h à la salle de l'ESCALIER.

Un atelier cuisine au parfum de Noël sur le thème du chocolat a réuni sept personnes autour de Cédric Schiffmacher, passionné de pâtisserie et toujours enjoué pour transmettre son savoir-faire aux stagiaires du moment. Tout l'après-midi, les chocolatiers ont cassé, fondu, malaxé le chocolat pour le plaisir de leurs papilles. Au final, ils ont concocté de délicieuses truffes au chocolat, glaces chocolat à la crème whisky orange, meringues et cuillères chocolatées. Au vu du succès et de la demande, un deuxième atelier sera organisé en début d'année prochaine. La date est à confirmer.

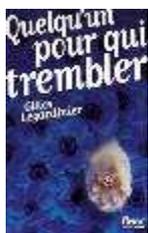


Initiation au tissage

Si vous souhaitez découvrir l'art du tissage, sachez que parmi les artistes qui composent la population de notre village, se trouve un tisserand fort habile de ses dix doigts. Patrick Guerrier a fait de cet art une passion et propose à tout un chacun de découvrir les dessous de cette activité encore très en vogue en Hollande mais qui s'est un peu perdue sous nos latitudes. Patrick Guerrier souhaite partager son art et propose de faire des **démonstrations de tissage chez lui**, avec son métier à tisser. Pour plus de renseignements, merci de vous faire connaître au 03.86.42.54.20

Les nouveautés de la bibliothèque : ADULTE

Quelqu'un pour qui trembler de Gilles Legardinier



Peut-on être un père quand on arrive 20 ans après ? Pour soigner ceux que l'on oublie trop souvent, Thomas a vécu des années dans un petit village perdu en Inde. Lorsqu'il apprend que la femme qu'il a autrefois quittée a eu une fille de lui, ses certitudes vacillent. Il lui a donné la vie, mais il a moins fait pour elle que pour n'importe quel inconnu. Est-il possible d'être un père quand on arrive si tard ? Pour approcher celle qui est désormais une jeune

femme et dont il ne sait rien, secrètement, Thomas va devoir tout apprendre.

Une chance de trop d'Harlan Coben



Deux coups de feu, le trou noir : 12 jours de coma. Marc se réveille : sa femme est morte et Tara, sa petite fille de six mois, a disparu.

La demande de rançon est claire : deux millions de dollars et Tara aura la vie sauve. Avocats véreux, filières d'adoption douteuses, trafic de bébés, enlèvements crapuleux, tueurs à gages ... La vie

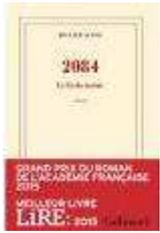
de Marc bascule. 432 pages d'un suspense haletant.

La lettre qui allait changer le destin d'Harold Fry de Rachel Joyce

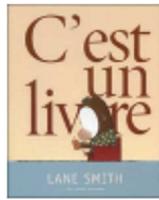


Harold Fry mène une vie paisible, voire trop tranquille avec sa femme lorsqu'une lettre d'une ancienne amie arrive. Elle est malade et

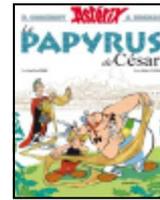
Harry pense qu'il la sauvera s'il parvient à marcher plus de mille kms pour la rejoindre! Sa route sera longue, pleine de souvenirs, de réflexions et de mal aux pieds ! A découvrir !

2084**de Boualem Sansal**

Big Brother is back ! Dans cette dystopie inspirée du chef d'œuvre de George Orwell auquel il fait maintes références, Boualem Sansal nous livre un voyage au cœur d'une théocratie totalitaire. Critique de l'extrémisme non dénuée d'humour, l'auteur s'attaque aussi à la docilité de ceux qui vivent soumis par peur ou par confort.

Les nouveautés de la bibliothèque : JEUNESSE**C'est un livre****de Lane Smith**

Mais qu'est-ce que c'est ? A l'heure où les enfants manient parfois mieux que leurs parents les nouvelles technologies, cette petite histoire nous vante le livre papier autour d'un dialogue succulent entre un âne et un singe ! Un livre ça n'envoie pas de texto mais ça fait tellement plus !

Le Papyrus de César**d'après Uderzo et Goscinny**

Voilà nos gaulois favoris dans une nouvelle aventure pleine d'humour et de clins d'œil ! C'est, sans aucun doute, LA B.D. à offrir !

Nouvelle activité sportive : AÏKIDO CLUB DE CRAVANT

Depuis septembre, Yves Fournel vous propose de découvrir à Cravant un art martial traditionnel japonais qui repose totalement sur des principes de non-violence.

Discipline complète, souple et harmonieuse, agréable à pratiquer et dénuée de toute forme de compétition, l'aïkido vous aidera à mieux vous connaître, à entretenir votre forme physique et à vous apporter assurance et sérénité.

Cette activité est ouverte à tous, et ne nécessite pas d'aptitudes particulières.

LES COURS D'AÏKIDO DE CRAVANT ONT LIEU
LE LUNDI DE 19H30 À 21H30
À LA SALLE DU GUÉ D'ARBAUT,
LA COTISATION POUR L'ANNÉE EST DE 70 EUROS

RENSEIGNEMENTS AU 06.41.33.02.96.
OU AIKIDOCRAVANT@ORANGE.FR
BONNE ANNÉE 2016



Dernière minute

Nos lecteurs ont la parole ...

Après l'élagage de nos arbres, vous avez remarqué que les agents de la commune réunissent les branchettes en fagots ...

Cela a donné des idées à deux de nos lecteurs cravantais. Certains voudraient les utiliser comme allume-feux « écologiques » après les avoir fait sécher quelque temps. D'autres souhaiteraient les voir se transformer en décorations de Noël dans les rues du village, ce qui a été fait à Auxerre.

Et vous qu'en pensez-vous ?



L'AGENDA

Janvier				
Samedi 23		KARAOKE	Cravant en Fête	Salle Polyvalente
Mardi 26		Visite du Sénat	Syndicat d'Initiative	Départ place Donjon
Février				
Lundi 1er	14 h - 17 h	Vestiaire	Cravant Solidarité	Salle Polyvalente
Jeudi 4	18 h	Atelier photo	FSE	ESCALIER
Samedi 6	13 h 30 - 17 h	Atelier Cartonnage avec Yveline <i>Création de boîtes de rangement</i>	FSE	ESCALIER
Dimanche 7	12 h 30	Repas des ainés	CCAS	Salle Polyvalente
Mercredi 10	14 h 30 - 16 h	Atelier astronomie pour les enfants	FSE	Bibliothèque
Jeudi 11	19 h - 21 h	Atelier détente et bien-être : <i>gommage visage pour peau sensible et gommage du corps</i>	FSE	ESCALIER
Samedi 13	14 h - 17 h	Atelier cuisine de la Saint Valentin	FSE	ESCALIER
Samedi 13	20 h 30	Soirée jeux pour tous <i>(Diner sous réservation)</i>	FSE	Bar Brasserie O'Jouvence
Dimanche 14		Loto	Cravant en Fête	Salle Polyvalente
Jeudi 18	17 h - 19 h	Vestiaire	Cravant Solidarité	Salle Polyvalente
Samedi 20	14 h - 17 h	Aromathérapie : les huiles essentielles dans les cosmétiques	FSE	Escalier
Mars				
Jeudi 3	18 h	Atelier photo	FSE	ESCALIER
Samedi 5	14 h - 18 h	Après-midi jeux pour tous	FSE	Bar Brasserie O'Jouvence
Lundi 7	14 h - 17 h	Vestiaire	Cravant Solidarité	Salle Polyvalente
Samedi 19	14 h - 17 h	Aromathérapie : <i>Les huiles essentielles dans la vie quotidienne</i>	FSE	ESCALIER
Samedi 19 Dimanche 20		Bourse aux vêtements	Cravant Solidarité	Salle Polyvalente
Jeudi 24	19 h	Atelier détente et bien-être : <i>Création de cosmétique maison</i>	FSE	ESCALIER
Samedi 26	14 h - 17 h	Atelier cuisine grecque : <i>Moussaka, Tzatziki et baklavas</i>	FSE	ESCALIER

N'oubliez pas que ce magazine est toujours consultable en couleur à la bibliothèque ou téléchargeable sur le site internet de la mairie.

